



CNOSAP

COMITÉ NATIONAL DES ŒUVRES SOCIALES
ET CULTURELLES DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE



TOURNOI NATIONAL JUSTICE DE PÉTANQUE

2026 TNJP

LES 3 ET 4 OCTOBRE 2026
À ST-MARTIN-DE-RÉ
(ÎLE DE RÉ)

REMISE EN JEU AU CAMPING
LES MARAISES
DU <CHALLENGE CHARLES MARGNER>



OUVERT AUX FONCTIONNAIRES,
MAGISTRATS, CONTRACTUELS
DU MINISTÈRE DE LA JUSTICE
ET PERSONNES PARRAINÉES.



INSCRIPTION :

Fiche et règlement à renvoyer
avant le 31 juillet 2026.
Documents disponibles sur
www.cnosap.fr



CONTACTS :

FABBRI MOUSSAOUI Soumia
Secrétaire Adjointe CNOSAP
06/02/16/05/84 par SMS
Secrétaire.adjointe.cnosap@gmail.com





INFORMATIONS DU PARTICIPANT

Nom :

Prénom :

Adresse :

Téléphone :

Email :

Établissement de provenance :

DISP :

Direction de provenance :

☐ DAP ☐ DSJ ☐ DPJJ ☐ SG ☐ Autre :



ÉQUIPE

Nom et prénom de votre partenaire :

Nom et prénom de l'éventuel(le) accompagnant(e) :



HÉBERGEMENT

Nuit du jeudi 01 octobre 2026 : ☐ OUI ☐ NON

Nuit du vendredi 02 octobre 2026 : ☐ OUI ☐ NON

Nuit du samedi 03 octobre 2026 : ☐ OUI ☐ NON



Possibilité d'hébergement dès le jeudi 01/10/2026.

Tout participant n'ayant pas réservé cette nuit devra s'acquitter de 50,00€ pour accéder au logement (gratuit pour les autres).



RESTAURATION

Repas du vendredi 02 octobre 2026 soir : ☐ OUI ☐ NON

Repas du samedi 03 octobre 2026 soir : ☐ OUI ☐ NON



Le CNOSAP assurera la restauration du vendredi 02/10/2026 soir au dimanche 04/10/2026 matin.



RÉGIME ALIMENTAIRE

Si régime alimentaire spécifique, mentionnez-le sur ce formulaire :

.....

.....



CONDITIONS ET INFORMATIONS IMPORTANTES

- Les frais de transport sont à la charge des participants.
- Une somme de 45,00€ par compétiteur pour participation aux frais de compétitions, d'hébergement et de restauration devra être jointe à la présente inscription soit par chèque ou PayPal à l'adresse email : secrétaire.adjointe.cnosap@gmail.com
- ainsi qu'une somme de 80,00€ par accompagnant dûment signalé sur l'inscription aux mêmes modalités de paiements que les participants.
- Les participants devront être à jour de cotisation. Dans le cas contraire, joindre avec la feuille d'inscription le règlement de 15,00€ accompagné du bulletin d'adhésion au CNOSAP, les joueurs parrainés doivent s'acquitter du paiement de 20,00€ pour la carte Pétanque.

AUCUNE régularisation de cotisation ou de participation ne sera acceptée sur place.

- 40 doublettes minimum seront invitées, dans le respect à minima, d'une doublette par région pénitentiaire.
- Le nombre d'adhérents CNOSAP de chaque région sera pris en compte pour définir le nombre de doublettes retenues
- En cas de forte affluence, les doublettes homogène (2 adhérents CNOSAP ou 1 CNOSAP + 1 ayant droit (conjoint, enfant etc...)) seront favorisées.
- Les participants retenu(e)s seront avisé(e)s par email.



DOSSIER À RETOURNER IMPÉRATIVEMENT

À L'ADRESSE INDIQUÉE CI-DESSOUS ET AU PLUS TARD LE 31 JUILLET 2026.

Tout dossier incomplet et hors délai ne sera pas traité (adhésion, frais de participation, renseignements manquants ou illisibles).



FABBRI MOUSSAOUI Soumia
7 rue Cornet
59320 Haubourdin



Email : secrétaire.adjointe.cnosap@gmail.com

Signature du participant :

TOURNOI NATIONAL JUSTICE DE PÉTANQUE 2026

TNJP



RÈGLEMENT 2026



LA COMPÉTITION DE PÉTANQUE

Elle est ouverte aux fonctionnaires, magistrats et contractuels actifs et retraités du Ministère de la Justice (pas de distinction entre hommes, femmes et jeunes).

40 doublettes au minimum seront invitées.

Dans la mesure où les conditions d'organisation de la compétition et de l'hébergement le permettent, des doublettes supplémentaires pourront être retenues.

Chaque doublette est obligatoirement composée au minimum d'un(e) adhérent(e) au CNOSAP.

La deuxième personne extérieure parrainée, en possession de la carte pétanque 2026 (20€).



LE CHALLENGE CHARLES MARGNER

La doublette gagnante au TNJP verra ses noms gravés sur le Challenge Charles MARGNER « ».

Ce challenge est exposé et reste à demeure au « Camping Les Marais ».

Il est remis en jeu chaque année.



L'INSCRIPTION AU TNJP

Renvoyez dès à présent votre fiche d'inscription remplie, une fiche par participant est OBLIGATOIRE à l'adresse indiquée en bas du document.

Les doublettes inscrites sont figées et ne peuvent faire l'objet à l'initiative des compétiteurs d'aucune modification. Toute non-conformité fera l'objet d'une exclusion du TNJP sans droit de reversement des sommes engagées.

La date limite des réceptions des inscriptions est fixée au 31 juillet 2026 (délai de rigueur).



LES FRAIS D'HÉBERGEMENTS

Le CNOSAP assure l'hébergement, la restauration et l'organisation de cette compétition.



Vous joindrez par chèque bancaire une participation de 45€ par compétiteur ou par PAYPAL à l'adresse email : secretaire.adjointe.cnosap@gmail.com.

Venez découvrir les nouveautés du camping et ses hébergements insolites, accompagnés éventuellement de vos proches ou de vos amis ayant déjà participé l'année précédente.



Vous joindrez par chèque bancaire une participation de 80€ par accompagnateur (participation gratuite pour les enfants de moins de 12 ans).

- Une fiche d'inscription par accompagnant doit être renseignée (Nom, prénom, numéro de téléphone, prise de repas et hébergement).
- Les frais de déplacements ne sont pas pris en charge par le CNOSAP.



**Depuis 2025,
il n'est plus accepté
les nouveaux parrainages extérieurs.**

- Les doublettes avec parrainages extérieurs présentes en 2025 sont autorisées à candidater en 2026 et les années suivantes.
- En cas d'une rupture de participation dans les années à venir, ces doublettes ne pourront plus se présenter au TNJP.



ENVOYEZ VOTRE INSCRIPTION À :
FABRI MOUSSAOUI Soumia
7 rue Cornet
59320 HAUBOURDIN



INFORMATIONS :
06 02 16 05 84
UNIQUEMENT PAR SMS



MENTION LU ET APPROUVÉ ET LA SIGNATURE DU PARTICIPANT :

Nom : Prénom :
Date : Signature :



CNOSAP

COMITÉ NATIONAL DES ŒUVRES SOCIALES SPORTIVES
ET CULTURELLES DE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

TOURNOI NATIONAL JUSTICE DE PÉTANQUE 2026 TNJP



LES 3 ET 4 OCTOBRE 2026
À ST-MARTIN-DE-RÉ
(ÎLE DE RÉ)

BULLETIN D'ADHÉSION 2026

à envoyer avec le règlement à l'ordre du CNOSAP à :



Fabian GOLLENTZ

3B rue Claude ERIGNAC

54150 VAL-DE-BRIEY

Renseignements : adhesions@cnosap.fr

Mme / M. - Nom et Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal :

Ville : _____

☐ Etablissement et/ou service d'affectation : _____

E-mail : _____@_____ Portable : ____/____/____/____/____

(adresse mail, impérativement en lettres MAJUSCULES; JEAN-DUPONT@gmail.com)

COCHEZ LES CASES CORRESPONDANTES :

- ☐ DAP, renseigner ci-contre
☐ DSJ ☐ DPJJ ☐ SG
☐ Autres, précisez : _____

Cochez si retraité(e)

- | | |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| ☐ Bordeaux | ☐ MOM |
| ☐ Dijon | ☐ Paris |
| ☐ Lille | ☐ Rennes |
| ☐ Lyon | ☐ Est-Strasbourg |
| ☐ PACA - Corse | ☐ Toulouse |

COTISATION ANNUELLE :

L'adhésion est ouverte à tous les fonctionnaires,
Magistrats, contractuels, partenaires, et métiers
du Ministère de la Justice

- ☐ Adhésion annuelle : 15,00 € ☐ Adhésion Pétanque : 20,00 €



2026

Hubert BONALDI

Adhérent (e) n°: 2026001

cnosap.fr ☎ 06.33.75.85.44

camping-les-marais.com ☎ 05.46.09.67.13



MODE DE RÈGLEMENT :

par chèque bancaire à l'ordre du CNOSAP ou CB avec Paypal ou avec HelloAsso
sur compte adhesions@cnosap.fr
(ne pas omettre vos noms prénoms et motif « adhésion 2026 »)